

Activités Physiques Sportives et Artistiques

 **ECTS**
6 crédits

 **Volume horaire**
120h

 **Période de
l'année**
Semestre 4

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

Pratique spécialité	20h
Théorie spécialité	10h
Connaissances pratiques et théoriques de l'APSA 1	30h
Connaissances pratiques et théoriques de l'APSA 2	30h
Connaissances pratiques et théoriques de l'APSA 3	30h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation